

Remarques conclusives d'Andreas E. Steiner, CEO de Belimo Holding SA et président de la commission Formation et recherche d'economiesuisse à l'occasion de la conférence de presse du 8 février 2005

Rappeler aujourd'hui que le système de formation en général et les hautes écoles en particulier revêtent une grande importance pour les perspectives de croissance à long terme du pays et pour les possibilités de travail et de rémunération individuelles peut sembler assez trivial. Cependant, aménager le système de hautes écoles de manière à obtenir les meilleurs résultats possibles n'est pas évident. S'il n'existe pas de recette toute faite, notre étude livre toutefois quelques indications utiles pour définir des réformes. Et des moyens supplémentaires sont également nécessaires. Mais il serait erroné de croire que la politique de formation consiste uniquement à octroyer davantage de ressources. En effet, les comparaisons internationales montrent clairement qu'il n'y a pas de lien évident entre les dépenses de formation étatiques et la performance du système de formation. Par conséquent, l'utilisation efficace des ressources disponibles prend une importance plus grande.

La Suisse a besoin d'un cadre de formation qui mise sur des espaces de liberté pour les universités, sur des initiatives et des responsabilités propres et sur la concurrence. C'est la seule base sur laquelle construire l'excellence et la compétence sans lesquelles il est impossible de s'insérer avec succès dans le système scientifique mondial. Concrètement, cela signifie que :

1. Les universités ont besoin d'autonomie pour découvrir les plus grands talents, les attirer et les retenir. Cela vaut notamment pour la promotion de la relève. La politique doit donc se concentrer sur les principales conditions-cadre affectant les hautes écoles, telles que la réglementation des conditions d'accès, la reconnaissance des titres, la garantie de la qualité et un financement de base uniforme.
2. Les bonnes têtes font une bonne université, ce qui implique la liberté dans le choix des professeurs et des étudiants. Les universités cherchent elles-mêmes leurs étudiants et les étudiants choisissent eux-mêmes leurs universités. Les universités ont le droit de désigner leurs professeurs de manière autonome et de fixer elles-mêmes les conditions d'embauche et de traitement.
3. Lorsque les taxes d'études sont augmentées, les universités décident de leur utilisation sans que l'Etat réduise son financement. Les recettes supplémentaires doivent servir à améliorer la qualité de l'enseignement. Par un système de prêts, il faut s'assurer que les taxes d'études ne dissuadent pas les personnes ayant des aptitudes pour les études.

4. La formation et la recherche font partie des tâches prioritaires de l'Etat. Les priorités budgétaires de la Confédération et des cantons doivent se modifier à cette fin, ce qui implique un remaniement de la structure des dépenses de l'Etat en faveur de la formation et de la recherche.
5. Un bon gouvernement d'entreprise dans le système universitaire implique de réfléchir au rôle, au mode de fonctionnement et à l'organisation des établissements universitaires dans l'ensemble de la société. Les interfaces actuellement peu claires et les redondances dans la structure de direction et de contrôle de notre système universitaire doivent être rapidement éliminées. Il faut trouver un équilibre entre la surveillance politique et l'autonomie académique. L'efficacité est importante, mais elle n'est pas tout. Le succès de la science en tant que facteur culturel, la transparence et la confiance constituent également des paramètres importants.

Dans notre étude, nous n'avons pas montré tous les aspects d'un système de hautes écoles optimal. D'ailleurs, nous ne prétendons pas être des experts infallibles. Notre objectif est tout au plus de jeter quelques pavés dans la mare de la politique de formation, dans l'espoir que le mouvement de l'onde atteigne d'autres milieux. Nous avons surtout à cœur de manifester notre engagement en faveur de la politique de formation et notre rattachement au système de hautes écoles suisse.